

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 24 septembre 2008

<b>OBJET</b>
<i>de la Délibération</i>
*****
<b>SUBVENTION AUX ANCIENS SALARIES DE DANDY</b>

*Date de convocation du Conseil Municipal*

18 septembre 2008

*Date d'affichage* : 18 septembre 2008

*Nombre de Conseillers en exercice* : 33

*Président de la Séance* : Monsieur LE ROCH, Maire

*Secrétaire de Séance* : Mademoiselle ORINEL

*Etaient présents*

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER  
Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHORE, Mlle ORINEL, Mmes ROUILLARD, LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

*Absents ayant donné pouvoir*

M. BAUCHER à M. LE DORZE  
M. LE BARON à M. MARCHAND  
M. DERRIEN à M. MOUHAOU  
Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

*Absente*

Mme LE PAVEC

## **SUBVENTION AUX ANCIENS SALARIES DE DANDY**

### **Rapport de Monsieur LE MAIRE**

Le 30 juillet, le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de la société Dandy ; une cellule de reclassement et d'accompagnement à la recherche d'emploi a été mise en place le 27 août ; la fermeture définitive de l'entreprise est intervenue le 15 septembre.

Afin de préserver leurs liens, malgré la disparition de leurs instances de représentation, les anciens salariés de Dandy sollicitent une subvention qui pourrait être versée sur un compte spécial de l'Union locale CGT de Pontivy.

Depuis le 12 mars et l'annonce de la fermeture de l'usine, la ville de Pontivy a apporté son soutien aux 235 salariés de Dandy. Cette fermeture étant devenue effective, il importe d'autant plus de soutenir les salariés licenciés.

#### **Nous vous proposons :**

- d'attribuer une subvention de 1 500 € euros aux anciens salariés de Dandy sur un compte spécial de l'Union locale CGT de Pontivy.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 25 septembre 2008**

**LE MAIRE**

**Jean-Pierre LE ROCH**